

# LA REPRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ AGRAIRE DANS LA RÉGION DE SASSANDRA

## Intensification ou décapitalisation ?

ÉRIC LÉONARD

### DYNAMIQUES PAYSANNES ET CYCLES CACAOYERS DANS LA RÉGION DE SASSANDRA

#### Les mécanismes de mise en place de l'économie de plantation

L'arrière-pays du port de Sassandra constitue un cas particulier dans le cadre du sud-ouest ivoirien. Malgré des densités initiales de population aussi faibles que dans le reste de la région (16 080 habitants dans tout le cercle du Bas-Sassandra en 1901 et moins de 13 250 un demi-siècle plus tard (1)), une agriculture commerciale s'y est développée de façon précoce, préfigurant l'essor qu'a connu l'économie de plantation ivoirienne après l'indépendance. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avant même la colonisation, les lignages neyo riverains de l'embouchure du Sassandra avaient développé un système d'exploitation et d'extension de la palmeraie, dont les produits, huile et amandes de palmistes, étaient vendus aux maisons de commerce anglaises King, Rider Son & Andrews, Lucas et Woodin établies sur la côte. Cette activité s'est renforcée avec la colonisation et s'est étendue aux villages godié les plus proches (Lohiri, Kokolopozo, Dakpadou) (2), avant de décliner du fait de l'effondrement des cours de l'huile de palme à la fin des années 1920, des levées de travailleurs effectuées par l'administration coloniale et de l'exode d'une portion croissante des jeunes autochtones.

L'économie de plantation connaît cependant son véritable essor dans la région au cours des années 1930, avec l'implantation d'un colonat européen

1. Recensements administratifs de 1901 et 1955 (CLOZEL et VILLAMUR, 1902 ; SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE, 1955).
2. 83,7 tonnes d'huile et 65,3 tonnes d'amandes exportées depuis Sassandra et Drewin en 1896, respectivement 215 et 312 tonnes en 1904, 660 et 1000 tonnes en 1920.

qui va s'étoffer après la seconde guerre mondiale. Alors que les échanges maritimes s'intensifient, Sassandra devient le second port de la Côte-d'Ivoire et l'un des principaux fournisseurs de bananes douces de la métropole (8 000 tonnes par an à la fin des années 1950). Les planteurs européens assurent alors l'essentiel de la production, sur des exploitations de 25 à une cinquantaine d'hectares, de type capitaliste, employant une force de travail salariée importante. Si les manœuvres ont été initialement recrutés par le biais du travail forcé dans les zones de savane ivoirienne et en Haute-Volta, à partir de 1946 un flux stable de main-d'œuvre se met en place entre ces régions pauvres et celle de Sassandra qui vit son âge d'or économique. Les planteurs européens de bananes vont ainsi jouer un rôle important dans le développement de l'économie de plantation locale, en constituant d'abord un pôle d'attraction pour la force de travail des régions soudaniennes, puis un foyer de diffusion technique qui va permettre la constitution d'une classe de petits et moyens planteurs africains. Le développement de l'activité forestière (4 000 tonnes de bois exportées par le port de Sassandra en 1953, 38 700 tonnes en 1958, 464 000 dix ans plus tard : MINAGREF, 1984), la multiplication des chantiers de coupé et des voies de pénétration dans la forêt dense, contribuent parallèlement à fixer dans la région un volant important de main-d'œuvre et à créer les conditions de son installation définitive.

À la fin des années 1950, on dénombre une quarantaine de petits et moyens planteurs de bananes africains. Ils représentent alors la moitié des producteurs de la région, mais à peine 20 % du tonnage exporté (PILLET-SCHWARTZ, 1989). Certains d'entre eux font pourtant figure de notables au sein de la société coloniale et, avec l'appui de l'administration, jouent un rôle moteur dans la mise en place des réseaux migratoires et du peuplement allochtone. En 1957, le plus important de ces planteurs, Yao Appéla, acquiert 800 hectares de forêt appartenant au village de Pauly-Brousse, pour y installer 64 familles baoulé (IBO, 1995). Il intercède de même en faveur de l'implantation d'autres campements baoulé sur les terroirs des villages de Dakpadou et Niapidou. Ce schéma se répète à plus petite échelle autour des plantations des premiers migrants malinké ou voltaïques, dans les villages autochtones voisins, ou sur le site des chantiers forestiers abandonnés (création du village de Safa-Manois en 1959).

Dès le début des années 1950, une société agraire pluri-ethnique se met ainsi en place au long des principaux axes de communication (routes Sassandra-Gagnoa et Sassandra-San Pedro, puis Sassandra-Lakota à partir de 1954). Face à l'investissement que requiert la production de la banane douce (aménagement et drainage du terrain, fertilisation chimique, mécanisation du transport), ces migrants se tournent vers la culture du café puis, de façon croissante après l'Indépendance, vers celle du cacao. Certains villages

godié, Kokolopozo, Dakpadou, Niapidou, voient alors leur population augmenter fortement en quelques années<sup>(3)</sup>. L'examen des cartes topographiques établies à partir de la couverture aérienne de 1957 révèle une importante régression du couvert forestier et le développement d'une végétation secondaire le long de l'axe Sassandra-Gagnoa, signe d'une forte et rapide densification. Dans le courant des années 1960, Baoulé et Dioula fournissent des contingents de plus en plus importants et peuplent les pistes secondaires tracées par les forestiers au cœur des terroirs godié sous-peuplés. Dans ces nouveaux campements, la culture du cacao, mieux rémunérée que celle du café, s'impose progressivement comme l'activité dominante.

Au milieu des années 1970, et alors que le sud-ouest ivoirien attire un nombre de plus en plus important de migrants<sup>(4)</sup>, les terroirs situés en bordure de la route Sassandra-Gagnoa apparaissent déjà en voie de saturation foncière. La création en 1967 du complexe agro-industriel de Palmindustrie sur la Bolo, qui soustrait des milliers d'hectares de forêt aux villages voisins contribue à renforcer ce processus. La terre, qui était autrefois cédée aux migrants contre une donation symbolique (une bouteille de liqueur, un paquet de tabac et un sachet de sel) acquiert progressivement une valeur d'échange<sup>(5)</sup> et les aînés des lignages autochtones vont ainsi vivre pendant une vingtaine d'années sur une véritable rente. La dimension réelle de ce phénomène de saturation foncière doit toutefois être relativisée : plus que la raréfaction des terres, c'est celle de la forêt qui est alors ressentie comme un handicap par l'ensemble des paysans. Car la forêt est considérée comme un substrat indispensable au développement des plantations cacaoyères, devenues l'objectif exclusif des nouvelles générations et des migrants.

### **Culture cacaoyère et agriculture pionnière**

Comme on peut l'observer pour l'ensemble des pays producteurs à l'échelle planétaire (RUF, 1991), la culture du cacao en Côte-d'Ivoire est essentielle-

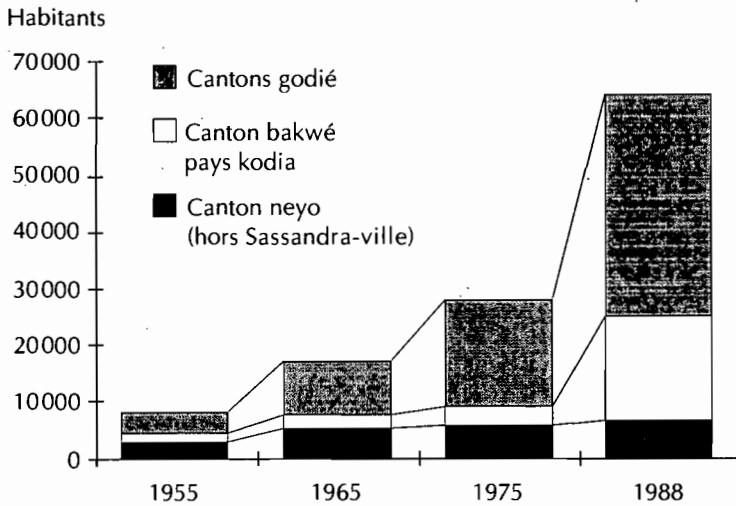
3. Entre 1954 et 1963, la population de Kokolopozo passe, en incluant le campement de Yao Appéla, de 895 à 2 572 habitants (+ 187 %), celle de Niapidou de 160 à 440 habitants (+ 175 %), et le village de Dakpadou voit sa population doubler (SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE, 1955 ; DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1965).
4. Entre 1963 et 1975, la population des cantons godié de Sassandra, c'est-à-dire celle qui est implantée au long des routes Sassandra-Gagnoa et Sassandra-Lakota, double passant de 9 330 à 18 600 habitants.
5. Selon les enquêtes menées dans la région, alors que l'hectare de forêt était vendu exceptionnellement, et à un prix moyen de 1 000 FCFA, au début des années 1960, la vente devient systématique à l'orée des années 1970 et les prix vont rapidement s'envoler : 10 000 FCFA/ha entre 1971 et 1975, 30 000 F/ha plus 30 000 F de « déplacement » au début des années 1980, de 50 à 80 000 FCFA/ha vers 1985 et jusqu'à 100 000 F/ha de nos jours.

ment une culture pionnière, établie après abattis et brûlis de la forêt tropicale humide « vierge ». Au cours des trente dernières années, l'accroissement rapide de la production ivoirienne de cacao s'est identifié à un vaste mouvement de colonisation foncière des espaces forestiers du Centre-Ouest et du Sud-Ouest. L'installation sur la frontière agricole et la mise en valeur du milieu forestier assurent au paysan des gains de productivité importants que l'on peut attribuer à l'existence d'une « rente différentielle » aux composantes multiples (RUF, 1987 et 1988) : une fertilité élevée grâce au brûlis de la biomasse forestière, que l'importante couche d'humus du sous-bois permet de fixer, mais qui décroît rapidement après disparition du couvert arboré ; une meilleure disponibilité en eau, grâce à « l'effet tampon » de l'environnement forestier et au pouvoir de rétention des sols riches en matière organique ; un faible enherbement et l'absence initiale de maladies et de parasites, qui simplifient considérablement les travaux d'entretien au cours des premières années de culture. Cette rente différentielle-forêt constitue un élément essentiel de la productivité du travail paysan. Si son influence est particulièrement grande pour la culture du cacao, elle est tout aussi appréciable pour la production caféière.

Cette caractéristique a eu une incidence profonde sur les stratégies paysannes et le développement des fronts pionniers. Si un total de 180 jours de travail sont nécessaires pour mettre en place et entretenir jusqu'à son entrée en production un hectare de plantation cacaoyère établie sur un sol forestier (RUF, 1988), il ne faut pas moins de 530 et jusqu'à 620 jours de travail pour y parvenir après plantation sur une jachère ou après abattage d'une vieille cacaoyère, en tenant compte du risque d'échec et de mort des jeunes cacaoyers (LÉONARD, 1996). L'espérance de vie et le potentiel de production de la plantation étant dans le deuxième cas plus limités. Les conditions de la reproduction d'une société agraire qui a fait le choix d'une spécialisation poussée dans la culture du cacao, comme ce fut le cas dans la région de Sassandra depuis le milieu des années 1960, se posent donc en termes de disponibilités forestières.

La réponse donnée par les groupes les plus touchés par ce phénomène de « saturation foncière » (Baoulé et, à un degré moindre, Malinké) a été la migration des jeunes générations vers les espaces forestiers périphériques. Dès le début des années 1970, les enfants et collatéraux des premiers Baoulé installés sur les terroirs de Kokolopozo et de Dakpadou se sont déplacés dans le sillage des forestiers vers les massifs classés de la Niégré ou d'Okromodou (création du campement Diakouakoukro en 1969, installation dans l'enclave de Baléko-Niégré et sur les terroirs des villages kodia de Zaébré, Gaouroubé et Gréguibré, sur la rive gauche du Sassandra à partir de 1975). Les migrations se sont également orientées vers les nouveaux axes qui reliaient

Sassandra à San Pedro et à Soubré à travers le pays bakwé (Sahoua, Pauly-Brousse) à l'ouest, ou vers les pistes désenclavant les villages godié de Gnago et Dassiéko à l'est. Ce mouvement de colonisation foncière s'est accéléré et amplifié graduellement après 1975 et au cours des années 1980 avec l'apport de nouveaux contingents d'immigrés venus du pays baoulé et, de façon croissante, du Burkina Faso. À l'image de ce qui s'est alors produit dans l'ensemble du Sud-Ouest, les zones qui étaient jusqu'alors restées enclavées et en marge de l'économie nationale ont subi une véritable explosion démographique: entre 1975 et 1988, alors que la population des cantons godié de Sassandra doublait, celle du canton bakwé a été multipliée par 4,5 et la rive kodia a vu sa population multipliée par 9 (Figure 1).



Sources : Service de la statistique générale (1955), Direction de la statistique (1965, 1976 et 1992).

**Figure 1. Évolution de la population rurale de la sous-préfecture de Sassandra**

Portés par une conjoncture favorable (maintien de prix attractifs et garantis, existence d'une infrastructure commerciale qui suivait la progression du front pionnier), les colons agricoles ont fait le choix d'une spécialisation exclusive dans la production cacaoyère et ont rapidement étendu leurs plantations à l'ensemble de l'espace disponible. Si ce calcul s'est avéré économiquement fondé en regard à la rémunération du travail que procurait la culture du cacao au cours des années 1970 et 1980, il impliquait une fragilisation des exploitations dès lors que la totalité de leur foncier était occupée par les cacaoyers et qu'elles dépendaient d'une source unique de revenus, y compris pour leur approvisionnement vivrier.

Ces conditions permettent de saisir les dimensions de la crise qui a touché ces planteurs à partir de 1988. La chute des prix au producteur, la désorganisation des canaux de commercialisation et l'effondrement des sources de crédit ont provoqué des changements de stratégies quant à l'éducation des enfants et même une dégradation perceptible des conditions de santé, voire d'alimentation des planteurs de café et de cacao. Elles les ont également conduits à réduire les niveaux d'emploi de main-d'œuvre salariée et d'intrants, au risque de limiter les rendements et de grever davantage leurs revenus. Surtout, en révélant sa fragilité, elles posent le problème de la reproduction sur le long terme de la société agraire. Cela concerne en premier lieu les villages et les campements situés sur les vieux axes de peuplement (routes Sassandra-Gagnoa, Sassandra-Lakota, partie la plus méridionale de l'ancienne « route des crêtes »), où la chute des prix s'est ajoutée au vieillissement des plantations et à la baisse tendancielle de la rémunération du travail qui lui est liée. Là, la baisse des revenus des paysans a conduit certains à abandonner totalement leurs plantations caféières et à opérer un repli sur la production vivrière et l'auto-suffisance familiale : ces planteurs se retrouvent fréquemment au seuil de reproduction biologique simple et leur avenir immédiat est menacé.

Mais un problème similaire se pose dans les zones de colonisation récente, où la mono-spécialisation et le faible nombre d'alternatives économiques (absence de débouchés commerciaux en dehors des circuits d'achat de café et de cacao) ont amené les planteurs à reporter directement la chute des revenus cacaoyers sur le niveau d'entretien de leur verger. Le nombre de sarclages a été réduit et les traitements phytosanitaires ont généralement été totalement supprimés (LÉONARD et OSWALD, 1995). À bien des égards, cette conduite de plus en plus extensive correspond à une véritable décapitalisation, car à la baisse immédiate de la production qu'elle implique s'ajoutent la dégradation générale de l'état sanitaire des cacaoyères et donc la diminution de leur espérance de vie. Or, la reproduction sociale de ces exploitations par le biais de la migration vers un nouveau front pionnier, telle qu'elle s'est effectuée jusqu'à présent, est devenue impossible. La destruction progressive de la forêt ivoirienne et la reprise en main par l'État des massifs classés qui avaient été épargnés par les planteurs (comme la forêt de la Niégré) rendent aujourd'hui impossibles la mise en place de nouveaux fronts pionniers et l'accès à la « rente différentielle-forêt ». L'économie de plantation, dans la région de Sassandra comme ailleurs, doit désormais se reproduire dans un espace fermé et en l'absence de réserves forestières.

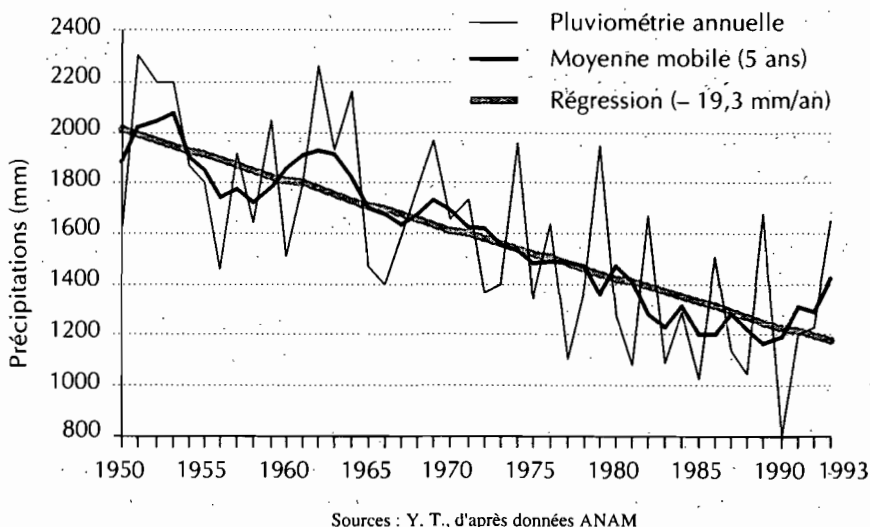
## LES STRATÉGIES DE REPRODUCTION DES PLANTEURS DE CAFÉ ET DE CACAO: REPLANTATION, RECONVERSION OU DÉCAPITALISATION?

### Une agriculture appelée à évoluer sous de lourdes contraintes.

Le caractère structurel des blocages auxquels la société agraire est aujourd'hui confrontée conduit à un constat : la reproduction des exploitations caféières et cacaoyères pionnières ne peut plus se faire « à l'identique », par simple déplacement, et doit désormais passer par une transformation de leurs structures, tant sur le plan technique qu'en ce qui concerne l'organisation du travail. Ces transformations correspondent globalement à un double processus de stabilisation et d'intensification des systèmes de production.

Stabilisation parce que les systèmes associant cultures vivrières et cultures pérennes, caractéristiques de la phase pionnière et garants d'une productivité du travail élevée, ne peuvent être reconduits dès lors que les réserves forestières de chaque exploitation sont épuisées. Dans la grande majorité des cas, ce stade est déjà atteint et les paysans sont amenés à mettre en place des systèmes vivriers sur des friches de courte durée (bas-fonds et jachères à *Chromolaena odorata*, plus connue localement sous le nom de « sékou-touré ») qui soient reproductibles sur le long terme. Cela requiert que le milieu (sol, eau, végétation) soit géré comme une ressource renouvelable (et non plus comme une ressource minière, comme ce fut le cas de la forêt) et que les techniques de culture soient adaptées à cette nouvelle exigence. Cet impératif de stabilisation concerne également les plantations, dans la mesure où, au terme de la vie productive de leurs vergers, les paysans vont devoir mettre en place des systèmes de cultures pérennes qui ne dépendent pas de l'existence d'un « précédent-forêt ».

Les planteurs doivent en définitive s'adapter à une transformation radicale de leur environnement écologique, qui correspond à la dissolution de la « rente différentielle-forêt » dont ils ont bénéficié durant la phase pionnière. Si l'on excepte les forêts classées, le milieu physique et biologique a profondément évolué au cours des trente dernières années. Les transformations les plus perceptibles pour les paysans concernent la pluviométrie et l'incidence des parasites et autres adventices des cultures. On peut observer depuis le début des années 1950 une diminution continue des précipitations et cette tendance est généralisable à l'ensemble de la région, même si elle est particulièrement ressentie à proximité de la côte (Figure 2). Dans cette zone, les moyennes annuelles se sont maintenues depuis une dizaine d'années à un niveau très en-deçà du minimum requis pour les cultures de café et de cacao (1 200 à 1 300 mm par an). Même s'il est impossible de conclure sur le caractère réversible ou non de cette tendance, il est un fait que l'activité agricole



**Figure 2. Tendances pluviométriques annuelles à Sassandra-aéroport 1950-1993**

est aujourd'hui soumise à des conditions climatiques beaucoup moins favorables que celles qui ont accompagné la phase pionnière. Cette baisse de la pluviométrie est d'autant plus préjudiciable que la disparition du couvert forestier implique une réduction des quantités de matière organique contenues dans les sols et donc une diminution de leur capacité à retenir l'eau : non seulement il pleut moins, mais les pluies sont plus difficilement stockées et sont donc moins disponibles pour les cultures.

Les transformations de l'environnement biologique ne sont pas moins importantes. Les ravageurs de cultures, oiseaux et rongeurs, les parasites spécifiques du caféier et du cacaoyer (mirides, pourritures diverses des cerises et des cabosses, scolytes...), dont l'incidence était très faible en phase pionnière, sont aujourd'hui présents dans toute la région. Ils engendrent des pertes importantes de récolte où, à tout le moins, imposent un travail supérieur pour assurer le suivi et la protection des cultures. Surtout, une nouvelle espèce adventice s'est répandue depuis une quinzaine d'années, qui pèse lourdement sur la conduite des exploitations et la gestion de la main d'œuvre : *Chromolaena odorata* se caractérise par un grand pouvoir de dissémination, une très forte production de biomasse et une excellente résistance aux défrichements et aux brûlis réguliers, ce qui assure sa suprématie sur les autres plantes (GAUTIER, 1992). Dans les conditions de forte densité de population qui prédominent dans la région de Sassandra et imposent de courts délais de recru entre les cycles de cultures vivrières, *C. odorata* a rapidement envahi l'ensemble des terroirs, obligeant les paysans à considérablement accroître



les travaux d'entretien et de sarclage, tant sur les plantations que sur les parcelles de vivrier. Le rôle de *C. odorata* dans le maintien de la fertilité et la stabilité des sols soumis à la culture répétée est en revanche mal connu. Mais il est probable que sa présence constitue un facteur déterminant de la reproductibilité des systèmes de culture sur friches courtes, moyennant des adaptations techniques, dont la plus remarquable serait la suppression du brûlis (LÉONARD et OSWALD, 1996).

L'existence de ces différentes contraintes se traduit dans les faits par une sensible diminution de la productivité du travail paysan : par rapport à la phase pionnière, il faudra fournir un investissement en travail, mais aussi en capital (charges salariales, aménagement des parcelles, intrants), beaucoup plus important pour obtenir un produit équivalent, tant sur les plantations que sur les parcelles de vivrier. La rentabilité de cet investissement, en ce qui concerne les cultures pérennes, sera également différée dans la mesure où la moindre fertilité et la plus forte incidence des adventices et des parasites entraînent un allongement des délais d'entrée en production. En définitive, la capacité des planteurs de café et de cacao à mettre en place des systèmes de production stables et reproductibles sur le long terme dépendra dans une grande mesure de leur capacité à accepter de faibles niveaux de rémunération à des étapes cruciales du cycle de vie de leur exploitation... à moins, nous le verrons, de disposer d'importantes réserves foncières. Dans la région de Sassandra, l'existence d'alternatives liées à la présence de complexes agro-industriels a toutefois permis l'émergence de stratégies diversifiées.

### **Maintenir des systèmes de cultures pérennes sous fortes contraintes foncières : conditions et coûts de l'intensification**

Une majorité de planteurs, en particulier les allochtones, ne disposent que de réserves foncières très réduites car ils ont poussé la logique de spécialisation dans les cultures de café et de cacao jusqu'à l'occupation complète du foncier disponible. Le vieillissement de leurs plantations les place dans une situation dramatique car leur renouvellement ou une reconversion vers d'autres cultures pérennes les obligerait à abattre une partie de leur verger et à réduire davantage leurs revenus au moment où leurs besoins monétaires seront multipliés par les coûts de mise en place des nouvelles cultures. Ce problème concerne d'abord des paysans jeunes, qui ont hérité d'une partie de l'exploitation d'un aîné ou n'ont eu accès qu'à une surface réduite de friches à *C. odorata*, sur laquelle ils vont tenter de créer une plantation. Les planteurs déjà âgés n'envisagent généralement la replantation que dans la mesure où ils ont accès à une rente de travail et, dans le cas contraire, ont tendance à privilégier une stratégie de repli sur l'auto-suffisance vivrière.

### ***Faire du cacao après la disparition de la forêt : à quel prix ?***

La chute des prix du cacao n'a pas altéré l'image que cette culture conserve aux yeux de la majorité des paysans : créer une plantation cacaoyère représente encore l'accès à un statut social supérieur. Cela requiert aujourd'hui un investissement en capital, et surtout en travail, qui limite cependant les perspectives de succès des candidats. Comparées aux conditions de mise en place d'une plantation en phase pionnière (180 jours de travail par hectare avant l'entrée en production, qui intervient dès la troisième année), celles qu'imposent la replantation ou la plantation sur une jachère correspondent à une très forte baisse de la productivité du travail : pour lutter efficacement contre la concurrence de *C. odorata*, il faut réaliser une pépinière et transplanter les cacaoyers en sachets, après avoir effectué une trouaison ; 4 à 5 sarclages sont ensuite nécessaires chaque année pour assurer le bon développement des plants, et même ainsi, le taux de succès ne dépasse généralement pas 50 %. Au total, il faut presque planter (et entretenir) 2 hectares pour en obtenir un au terme des deux premières années et les délais d'entrée en production s'étendent souvent à 4 ou 5 ans. Ce qui représente un investissement en travail de 530 à 620 jours par hectare avant de récolter la moindre cabosse, soit trois à quatre fois plus qu'en phase pionnière.

Même si une partie de ce travail est rémunéré par les produits vivriers cultivés entre les pieds de cacao jusqu'à ce que le développement de la plantation rende cette pratique impossible, le renouvellement des vergers impose de telles contraintes qu'il ne peut être envisagé que sur de petites surfaces (0,25 à 0,5 hectares par an). Ces conditions circonscrivent les tentatives de replantation (ou de plantation sur friches courtes) à des catégories de paysans qui ont peu d'opportunités de valoriser leur force de travail (LÉONARD et OSWALD, 1995). Ils n'y parviennent souvent qu'au travers des cultures vivrières, en étant soumis à un calendrier contraignant, ou en s'employant chez d'autres planteurs. Sur une petite plantation, ils peuvent au contraire valoriser au mieux les temps libres que leur laissent leurs autres activités. La replantation semble donc n'être envisagée que dans la mesure où le coût d'opportunité du travail qu'elle requiert demeure très faible. Les vieilles caféières peuvent parfois servir de substrat à ces tentatives de plantation. Plutôt que d'être abandonnées ou abattues pour y pratiquer des cultures vivrières, elles sont progressivement transformées en cacaoyères : des plants de cacao sont mis en place sous ombrage du café et lorsqu'ils ont atteint un développement suffisant, souvent dès la seconde année, les vieux caféiers sont progressivement abattus.

La baisse des prix du cacao a-t-elle eu un effet impulsif, ou au contraire dissuasif, sur les replantations ? Le coût d'opportunité du travail qui leur est consacré doit être considéré en relation aux autres activités qui sont à la

portée du paysan : travail sur les plantations ou sur les parcelles de vivrier, travail salarié. Le vieillissement des vergers et la baisse des prix du cacao et du café ont certainement fait baisser ce coût d'opportunité, mais aussi celui du travail consacré aux cultures vivrières : un important transfert de la force de travail a notamment eu lieu vers les cultures de maïs ou de riz pluvial. Et il semble que la replantation ne soit actuellement envisagée que comme une culture associée aux productions vivrières, un sous-produit dont l'échec n'a que peu d'incidence sur l'équilibre économique de l'exploitation. Jusqu'à présent, dans la région de Sassandra, les planteurs ont plutôt privilégié les possibilités de reconversion proposées par les unités agro-industrielles de Palmindustrie et du COCI et les appuis financiers que celles-ci leur offraient. Mais la suppression de ces financements et la forte hausse des prix bord-champ du café en 1994 et 1995 pourraient également inciter les planteurs à réorienter leurs stratégies vers cette culture, complètement délaissée ces dernières années, mais qui est moins exigeante que la culture cacaoyère en ce qui concerne la qualité des sols et l'alimentation hydrique.

### *Palmiers et agrumes : diversification et reconversion*

Au cours des années 1970 et 1980, l'État ivoirien, par l'intermédiaire du complexe Palmindustrie de Bolo, s'est impliqué directement dans la reconversion des vieilles exploitations caféières et cacaoyères. Deux « plans palmiers » ont été lancés, de 1967 à 1978, puis de 1983 à 1990, qui ont abouti à la plantation de 5 200 hectares de palmiers par 1 034 planteurs. Il est significatif que la plus grande partie de cette surface (3 371 ha) ait été plantée après 1985 (PALMINDUSTRIE, 1991), lorsque l'épuisement des réserves forestières a rendu de plus en plus difficile et aléatoire la mise en place de cacaoyères. L'engouement pour la culture du palmier correspond pour une large part à un objectif de reconversion ou de diversification face au vieillissement des vergers caféiers et cacaoyers et aux difficultés de la replantation. Le programme d'extension des plantations d'agrumes lancé par le COCI depuis 1988 répond aux mêmes préoccupations, dans une partie de la région qui est la plus affectée par l'accroissement de la pression foncière et la dégradation de la pluviométrie. Il faut toutefois préciser que ces alternatives ne concernent que les paysans qui disposent de terres en bordure d'une piste carrossable, le volume de production à évacuer (6 à 20 tonnes par hectare en ce qui concerne les agrumes, 5 à 15 tonnes pour les palmistes) constituant une contrainte majeure tant pour les producteurs que pour les complexes industriels. Une grande partie de la société paysanne en est donc *de facto* exclue.

La reconversion dans d'autres cultures pérennes a donc déjà été menée à bien par un certain nombre de planteurs, qui ont mis en place un système diversifié, où les cultures de palmiers ou d'agrumes (rarement les deux

ensemble) viennent compléter au plan des calendriers de travail et des revenus celles de café et de cacao. Il s'agit en général de paysans qui avaient créé des plantations de café et de cacao entre 1965 et 1975 et qui ont mis à profit les revenus qu'elles généraient ainsi que les aides accordées par Palmindustrie pour mettre en place une palmeraie. Cette diversification répondait au double objectif de valoriser au mieux des réserves foncières qui se réduisaient à des friches et d'optimiser l'emploi de la main-d'œuvre familiale (LÉONARD, 1993). Car la culture du palmier s'avère très complémentaire des cultures de café et de cacao dans la mesure où elle se caractérise par un calendrier d'entretien et de récolte réparti sur l'ensemble de l'année, par opposition au caractère très saisonnier des travaux sur les autres cultures pérennes. Les temps morts du calendrier imposé pour le café et le cacao sont donc mis à profit pour l'entretien des palmeraies, alors que les revenus provenant des ventes mensuelles de palmistes alimentent régulièrement la trésorerie et sont particulièrement utiles en période de soudure, lorsqu'il faut financer les travaux de sarclage et les traitements phytosanitaires du café et du cacao<sup>(6)</sup>. La culture du palmier permet donc une valorisation supérieure du travail familial, en même temps qu'elle autorise un accès élargi aux intrants. Cette caractéristique confère une grande souplesse à ces systèmes de production et une forte capacité de résistance aux fluctuations des prix ou du climat qui affecteraient l'une des productions. Cela se vérifie à travers les niveaux de productivité du travail et les revenus, qui demeurent généralement supérieurs à ceux dont disposent les planteurs de cacao dotés de surfaces équivalentes (LÉONARD, 1993).

Cette complémentarité est moins évidente dans le cas de la culture des agrumes, toute aussi précieuse quant à la régularité des revenus qu'elle procure<sup>(7)</sup> mais beaucoup plus exigeante en travail. Une telle contrainte impose un transfert de main-d'œuvre depuis les caféières et les cacaoyères, qui sont fréquemment confiées en métayage, voire abandonnées dès que le verger d'agrumes arrive à maturité et prend le relais des anciennes plantations. À terme, la culture des agrumes conduit souvent à une mono-spécialisation porteuse de risques similaires à ceux qu'ont dû affronter les planteurs de café et de cacao depuis 1988. La fragilité qui en résulte pourrait être compensée par la mise en place d'un système agrumes-palmiers, mais cette association est rarement adoptée par les paysans. Cette « incompatibilité »

6. Dans la région de Sassandra, la production de palmistes est maximale entre les mois de mars et mai, c'est-à-dire à l'époque de mise en place des cultures vivrières (forte demande en main-d'œuvre) et juste avant la période estivale des traitements des cacaoyères qui toutes deux sollicitent beaucoup la trésorerie des exploitations.
7. Notons toutefois que cette « régularité » a été sérieusement mise en question en 1993 et 1994, en raison de problèmes de trésorerie du COCI qui ont entraîné pendant de longs mois le non paiement des fruits livrés par les producteurs.

apparente mériterait d'être étudiée en référence aux politiques d'extension des deux complexes.

Le problème qui se pose aujourd'hui aux paysans qui envisagent une reconversion réside dans le retrait presque complet des soutiens que Palmindustrie et le COCI fournissaient autrefois aux candidats. Au cours des dernières années, les deux complexes ont progressivement réduit leur assistance à la fourniture du matériel végétal et à l'encadrement technique, Palmindustrie cessant même tout appui à la création de nouvelles plantations depuis 1990. Les avances en numéraires et en fertilisants sont fortement conditionnées et se limitent dans les faits aux planteurs qui offrent des garanties de solvabilité, c'est-à-dire à ceux qui disposent d'un verger en pleine production. L'investissement que requiert la mise en place d'une plantation est alors d'autant plus difficile à surmonter que les unités agro-industrielles tendent à établir des seuils de surface minimum qui leur permettent de réduire les coûts de collecte : ce seuil est fixé à 5 hectares par le complexe COCI-COOPAGRUM.

Les contraintes économiques, mais aussi politiques, auxquelles ils doivent faire face ont en fait conduit les deux complexes à orienter le choix des candidats vers des acteurs bénéficiant d'une bonne assise économique ou sociale : employés du COCI ou de Palmindustrie, fonctionnaires et notables de la ville de Sassandra. Près de 40 % de la surface d'agrumes plantée depuis 1988 appartient ainsi à des « non-agriculteurs », qui représentaient en 1992 plus du tiers des membres de COOPAGRUM. Et entre 1986 et 1990, un petit groupe de 14 personnes a bénéficié de financements de Palmindustrie au titre des « petites et moyennes entreprises agricoles » ou des « plantations villageoises modernes », pour une superficie totale de 884 hectares, soit le tiers de la surface plantée au cours de cette période (8). À l'opposé, 80 % des planteurs de palmiers recensés en 1992 avaient une palmeraie de moins de 5 hectares (2,5 hectares en moyenne). L'accès aux crédits de campagne suit un schéma de répartition identique.

Le désengagement des partenaires industriels s'est donc greffé sur une conjoncture écologique (sécheresse) et économique (effondrement des revenus cacaoyers et caféiers) particulièrement défavorable pour les candidats à la reconversion et les jeunes qui cherchent à s'installer sur des surfaces de friches réduites. Ces conditions adverses n'ont pourtant pas dissuadé certains paysans qui se sont lancés dans la mise en place de vergers d'agrumes ou de palmiers sans le moindre soutien institutionnel, au risque d'avoir à commercialiser leur production sous couvert de planteurs agréés par les complexes.

8. D'après les chiffres contenus dans le rapport annuel d'activité 1990/91 de l'unité agro-industrielle de Bolo, p. 23.

Ces paysans sont généralement dans une situation économique précaire car la création des nouvelles plantations, sur des surfaces qui varient généralement entre 2 et 4 hectares, envahies par *C. odorata*, mobilise toute leur force de travail et leur laisse peu de possibilités d'emploi hors de l'exploitation. La cueillette des reliquats de café et de cacao des vieilles plantations, lorsqu'ils en disposent, constitue souvent leur seul moyen d'accès aux numéraires. L'association systématique de cultures vivrières (igname, maïs et manioc) dans les inter-rangs des jeunes vergers leur permet cependant de valoriser ce travail et d'assurer leur auto-suffisance alimentaire, voire de commercialiser un petit excédent. Dans ces conditions, les candidats sont soumis à de très faibles niveaux de rémunération, souvent inférieurs à 150 000 FCFA, jusqu'à ce que leur verger entre en production. En revanche, une fois ce cap passé, ces systèmes très intensifs en travail permettent des rendements généralement plus élevés que ceux que l'on observe sur des exploitations de taille supérieure (8 à 10 tonnes d'agrumes, 7 à 12 tonnes de palmistes) et autorisent un début d'accumulation.

L'analyse des contraintes techniques et économiques qu'imposent la plantation cacaoyère en l'absence d'un précédent forestier ou la reconversion vers d'autres cultures pérennes conduit à s'interroger sur les paysans qui sont à même de les mener à bien. Ils appartiennent à des secteurs de la société paysanne capables de mobiliser une force de travail familiale importante et d'accepter sur la longue durée une très faible productivité, qui les amène à renoncer à des besoins souvent considérés comme élémentaires dans la zone forestière ivoirienne (suppression des dépenses de scolarisation et de santé, maintien des rations caloriques et surtout protéiques à un faible niveau). Ceux qui y parviennent sont généralement originaires de régions défavorisées, où les conditions locales de travail correspondent à des niveaux de rémunération équivalents, voire inférieurs, à ceux qu'impose la mise en place de plantations sur des friches courtes : les paysans enquêtés qui se sont lancés dans de telles stratégies étaient presque tous originaires du Burkina Faso ou des régions soudanaises du nord de la Côte-d'Ivoire. En revanche, tant que d'autres alternatives économiques existent, les fils de planteurs auront généralement tendance à privilégier des stratégies d'insertion dans différents réseaux sociaux, en ville, au campement du père ou dans le village d'origine, qui imposent une forte mobilité et interdisent tout investissement dans l'agriculture... à moins de disposer d'importantes réserves de terres et de pouvoir bénéficier d'une rente foncière.

### **Rente foncière et capitalisation sous forme de plantations pérennes**

La chute des revenus caféiers et cacaoyers, en conduisant l'ensemble des planteurs à privilégier l'auto-suffisance alimentaire de leur famille, a natu-

rellement débouché sur une très forte pression autour des friches et des bas-fonds disponibles pour la production vivrière. Cette situation correspond à une inversion du rapport de force autochtones-allochtones en faveur des premiers et à l'émergence d'une rente foncière susceptible d'engendrer des processus d'accumulation chez ceux qui contrôlent la terre. Au cours de la phase pionnière en effet, et pour des raisons qui sont autant d'ordre socio-économique que politique, les lignages autochtones ont souvent été dans l'incapacité de contrôler et d'orienter à leur profit la dynamique de colonisation foncière. Nous ne nous étendons pas sur les caractéristiques du fonctionnement des fronts pionniers qui ont largement été étudiées par ailleurs (LÉNA, 1979; LESOURD, 1982; RUF, 1988; SCHWARTZ, 1993). Il suffit de préciser ici que l'appropriation individuelle du sol par les autochtones s'est essentiellement affirmée par la vente et l'aliénation de leur patrimoine foncier et n'a pu donner lieu à la création d'une rente foncière, au moins tant que la phase pionnière s'est poursuivie (DOZON, 1985).

Cette incapacité des autochtones à maîtriser l'accès des migrants au foncier s'est généralement traduite par l'impossibilité de fixer une main-d'œuvre bon marché et d'étendre leurs plantations. Cela explique que certains lignages autochtones disposent de nos jours d'importantes surfaces en friche, qui correspondent à d'anciennes parcelles de vivrier où, par manque de main-d'œuvre, ils n'ont pu mettre en place des cultures de café et de cacao. Au même titre que les derniers îlots forestiers, ces friches sont devenues des enjeux fonciers majeurs pour les migrants qui ont étendu leurs plantations à l'ensemble des terres dont ils disposaient. Elles constituent aujourd'hui un marché où les prix ont augmenté de façon beaucoup plus rapide que ceux des terres forestières : un hectare de friches de deux à trois ans peut coûter jusqu'à 50 000 FCFA, quand le prix de l'hectare de forêt noire plafonne à 100 000 FCFA depuis plus d'une demi-douzaine d'années. Mais les ventes de friches sont rares car il est plus avantageux de les louer pour un cycle de culture. Le loyer d'un hectare varie entre 10 et 15 000 FCFA selon la qualité des terres et la durée du recrû, ce qui signifie qu'en moins de 10 ans, le propriétaire peut récupérer l'équivalent de la valeur marchande de sa terre.

Comme les paysans allochtones disposent aujourd'hui rarement des liquidités nécessaires, ces locations prennent souvent la forme d'un échange temporaire de terre contre un service en travail : sarclage d'un hectare de plantation ou défrichage d'une surface équivalente de friches. Cette formule avantage les détenteurs du foncier puisque le prix d'un contrat à la tâche dépasse souvent la valeur nominale du loyer. La cession des terres ne couvre que le cycle de culture d'une céréale (riz ou maïs). Toute nouvelle culture, ainsi que l'occupation du terrain par des tubercules de cycle long (igname, manioc), implique une majoration ou le paiement d'un nouveau loyer. Cet

échange de terre contre du travail a également cours sur les terroirs où les lignages autochtones sont parvenus à mieux maîtriser les installations de migrants et à conserver des réserves forestières conséquentes (comme à Gnago par exemple). Des superficies réduites de forêt sont alors cédées contre la plantation et l'entretien d'une surface équivalente de cacaoyère, la cession devenant effective à l'entrée en production de la nouvelle plantation.

De la sorte, les lignages autochtones aînés, qui contrôlent de larges portions du foncier, mais également les héritiers des premiers pionniers baoulé, qui avaient eu accès à de grandes surfaces dans les années 1940 et 1950, peuvent bénéficier d'une véritable rente foncière qui leur permet de mettre en place des plantations à un coût très faible (limité à celui du matériel végétal et, éventuellement, de quelques intrants). Il y a alors bien ré-investissement de la rente foncière sur l'exploitation et capitalisation sous forme de plantations pérennes. Cet investissement représentant un apport très faible de la part du propriétaire, les plantations ainsi créées sont généralement exploitées sur un mode extensif et les cultures qui sont privilégiées sont celles qui exigent le moins d'entretien une fois arrivées à maturité, comme le palmier à huile et le cacaoyer, alors que la culture des agrumes, beaucoup plus exigeante, est rarement pratiquée. Les superficies plantées sont souvent de taille réduite (1 à 2 hectares), en raison de la quantité de travail qu'exige la plantation sur un précédent de *C. odorata*. Mais si les réserves foncières le permettent, une certaine surface de friche est parfois mise en défens et laissée hors de la sole vivrière, de façon à reconstituer une forêt secondaire et à créer des conditions beaucoup plus favorables à la mise en place d'une cacaoyère.

### **Lorsque le champ des possibilités se réduit aux cultures vivrières : décapitalisation ou accumulation ?**

Les groupes sociaux qui se lancent aujourd'hui dans la mise en place ou la rénovation de plantations pérennes sont donc ceux qui bénéficient d'un accès élargi à des sources de main-d'œuvre bon marché, soit en mettant à profit les liens et les contraintes sociales de type « traditionnel » qu'ils entretiennent avec la société villageoise dont ils sont originaires, soit par le biais du contrôle qu'ils exercent sur le foncier. Or de larges pans de la société agraire ne disposent que de surfaces réduites de friches de mauvaise qualité ou de plantations caféières vétustes – lorsqu'ils ont eu accès à la propriété foncière – et ne peuvent compter que sur leur propre force de travail. Il s'agit généralement de migrants arrivés tardivement dans la région, lorsque la pression foncière était déjà très forte, ou de cadets qui ne peuvent hériter que d'une fraction réduite du patrimoine paternel<sup>(9)</sup>. L'enclavement des parcelles dont ils disposent et leur position marginale dans la société villageoise les ont par ailleurs exclus des programmes d'extension des vergers d'agrumes et de



palmiers et des subventions accordées par les complexes agro-industriels. On peut également rattacher à ce groupe des propriétaires de vieilles caféières, qui se sont installés avant le milieu des années 1960, mais sur une surface réduite et que leur main-d'œuvre familiale a quitté devant les maigres perspectives qu'offrait l'exploitation.

Ces paysans constituent donc un groupe dépourvu « d'avantages comparatifs » (position sociale précaire, accès restreint au foncier, main-d'œuvre limitée à leur propre force de travail et souvent redevable de services à leur entourage, manque de capital monétaire) et qui se trouve de ce fait à la marge de l'économie de plantation. Le champ des possibilités se réduit pour eux à la mise en place de cultures vivrières sur une superficie réduite (inférieure à 3 hectares), en limitant au maximum les risques économiques.

### *Cultures sur friches courtes et maintien de la fertilité*

Le plus souvent, ces systèmes vivriers sont mis en place sur des terres de versants appauvries par la répétition des cycles de culture. Les paysans cherchent alors à associer plusieurs espèces de façon à limiter les risques de mauvaise récolte et à diversifier les excédents commercialisables. Le riz pluvial est généralement cultivé, mais les sols sont souvent trop pauvres pour autoriser des rendements supérieurs à 800 kg. La récolte est alors entièrement consacrée à l'autoconsommation. Les cultures de maïs et de manioc s'avèrent mieux adaptées au faible potentiel des terres et aux limites de la main-d'œuvre familiale : les surfaces qui leur sont consacrées tendent à s'accroître. Elles fournissent l'essentiel du surplus commercialisé, mais elles sont aussi les moins valorisées sur les marchés vivriers locaux. Les paysans cherchent parfois à y remédier en accroissant la valeur ajoutée de ces productions via la transformation du manioc en semoule (*attiéké*) et en fécule (*placalli*) ou, plus rarement, en recyclant une partie de la récolte de maïs dans un petit élevage de basse-cour. Les femmes jouent un grand rôle dans cette valorisation, qui peut s'étendre à la collecte de graines et la préparation d'huile de palme, et se chargent généralement de la commercialisation.

Ces tentatives sont souvent insuffisantes pour assurer à la famille un niveau de rémunération qui lui permette de couvrir ses besoins, en particulier lorsque l'exploitation se trouve éloignée des principaux marchés villageois. Bon nombre de ces paysans se trouve à un niveau de reproduction biologique simple, sans perspective d'accès aux biens de consommation, à la santé, à l'éducation. Ils sont alors tentés d'étendre la surface cultivée pour compen-

9. Le contrôle de la force de travail des cadets est l'enjeu de négociations incessantes avec leurs aînés qui cherchent à limiter leur accès au foncier et leurs possibilités d'émancipation pour en faire une main-d'œuvre semi-captive (voir BOCQUET et CALAS, dans cet ouvrage).

ser le faible potentiel de leurs terres et accroître la productivité de leur travail. Ces paysans se trouvant dans une situation de blocage foncier plus ou moins aigu, cela n'est possible qu'en réduisant les temps de recû et donc la capacité de reconstitution de la fertilité des sols : les terres sont cultivées parfois trois ou quatre années de suite, jusqu'à ce que la diminution des rendements impose une mise en jachère qui ne dépassera pas un an. On évolue vers des systèmes de plus en plus extensifs, où, à terme, l'accroissement de la surface cultivée annuellement ne permet plus de compenser la baisse tendancielle des rendements. Il s'agit d'un véritable processus de décapitalisation puisqu'il peut aboutir à l'épuisement, voire à la destruction des sols. L'abattage des palmiers naturels pour en extraire et commercialiser le vin (*bangui*) peut être assimilé à ce processus, dès lors qu'il devient systématique et ne permet plus le renouvellement de la palmeraie.

Cette évolution compromet l'avenir de l'exploitation à moyen terme, mais elle est également lourde de conséquences pour l'ensemble de la société agraire : ce type d'exploitation des sols favorise le développement d'une végétation adventice herbacée qui, combiné à la diminution de la pluviométrie, facilite la propagation annuelle des feux de brousse sur de grandes étendues, risque de bloquer la reconstitution du couvert ligneux, notamment celui de *C. odorata*, et peut déboucher sur la mise en place d'une savane. L'alternative la plus accessible à un tel processus réside dans la gestion du couvert de *C. odorata* en tant que facteur de stabilité des sols et élément central des dynamiques de fertilité. Dans les milieux les plus intensément cultivés, le «sékou-touré» cesse en effet d'être perçu par les paysans comme un obstacle à l'activité agricole (même si la maîtrise de son développement pose toujours les mêmes contraintes), pour être géré comme une ressource renouvelable. On observe alors une transformation des techniques de préparation du sol, qui cessent de faire appel au brûlis, de sorte que la capacité de recû de *C. odorata* est préservée au détriment des espèces savaniques mais aussi des travaux de sarclage, qui sont alors plus importants (LÉONARD et OSWALD, 1996). Dans ce cas également, la mise en place de systèmes de cultures stables apparaît conditionnée à un accès élargi à la main-d'œuvre.

### ***Irrigation, intensification et accumulation***

Ce « repli » sur les cultures vivrières n'est cependant pas incompatible avec la mise en place de stratégies « offensives » d'intensification et d'accumulation. Celles-ci sont toutefois lourdement conditionnées par la maîtrise de différents facteurs d'ordre social et technique. Elles dépendent en premier lieu des possibilités d'accès aux bas-fonds, qui sont les seuls milieux où des systèmes vivriers intensifs, autorisant une productivité du travail élevée, peuvent être mis en place. La hauteur de la nappe phréatique y assure une

plus grande sécurité par rapport aux besoins des cultures et permet une plus grande souplesse des calendriers de travail. Il s'agit également de milieux dont le potentiel initial de fertilité est souvent supérieur (stock initial de matières organique et minérale plus élevé, restauré plus rapidement grâce à un recrû plus abondant) et permet d'accroître le rythme d'exploitation des sols. Plus que toute autre terre, les bas-fonds se prêtent donc à la mise en place de systèmes de cultures intensifs reposant sur des rotations courtes, y compris durant une partie de la saison sèche. Mais cette intensification se heurte à deux contraintes majeures, liées au développement rapide des graminées adventices et à la nécessité de maintenir un niveau de fertilité satisfaisant. Ces deux contraintes impliquent une baisse graduelle de la productivité du travail, qui ne peut être inversée que par la réalisation d'aménagements visant à permettre la culture continue. La construction de diguettes et d'un système de drainage conduit en effet à une maîtrise supérieure de l'alimentation hydrique des cultures, et permet un contrôle efficace de la végétation adventice grâce à l'inondation périodique ; elle réduit enfin les risques de lessivage des sols et de pertes de fertilité.

Ici intervient le principal facteur limitant l'intensification. La réalisation des aménagements exige un investissement considérable en travail que le paysan ne réalisera que dans la mesure où l'usufruit de ces terres lui sera garanti sur le long terme. Elle peut être à l'inverse un outil de marquage du sol et d'appropriation foncière pour certains paysans dont les droits à l'héritage n'ont pas été formellement définis mais ne risquent pas d'être remis en question par leur famille (ou le groupe social auquel ils se rattachent). La mise en culture continue des bas-fonds requiert enfin une bonne maîtrise des techniques d'irrigation et de drainage, tant sur le plan de la mécanique de l'eau qu'au niveau des espèces cultivées et des cycles cultureux.

Ces contraintes circonscrivent les possibilités d'intensification sur bas-fonds à des producteurs qui bénéficient d'une expérience de l'irrigation et peuvent mobiliser une main-d'œuvre importante, tant pour les travaux d'aménagement qu'à certaines étapes cruciales du calendrier de culture (préparation du sol, repiquage des plants en irrigué, désherbage, récolte). Aussi les aménagements sont-ils généralement réalisés par des personnes originaires des régions soudaniennes (Mali, Guinée, pays Sénoufo, plus rarement Burkina Faso), qui sont par ailleurs constituées en groupes d'entraide leur permettant de franchir à moindre coût les goulots d'étranglement du calendrier agri-

10. Les travaux dans les bas-fonds aménagés sont payés à la tâche, l'unité de superficie correspondant à un « casier » de 400 m<sup>2</sup>. Le coût d'un contrat est le même pour les travaux de labour, de repiquage ou de désherbage : entre 1 000 et 1 500 FCFA par casier, soit 12 000 à 18 000 FCFA par hectare, un tarif supérieur de 20 % à celui qui est en vigueur pour les cultures pluviales.

cole<sup>(10)</sup>. Mais les tentatives d'aménagement sont souvent freinées par le statut précaire des paysans qui ont le plus intérêt à les réaliser et par le développement des rentes foncières. Le plus souvent, et notamment à la périphérie des villages autochtones, les riziculteurs ne bénéficient que d'un droit d'usage qui est périodiquement remis en question par les propriétaires traditionnels et demeure conditionné au paiement d'un loyer saisonnier. Il s'agit bien sûr d'un obstacle majeur à l'aménagement et à l'entretien de systèmes hydrauliques.

En l'absence d'aménagements, les rotations pratiquées se limitent souvent à une culture de variétés locales de riz et à un cycle de maïs, qui est semé en humidité résiduelle après la récolte du riz. De tels systèmes ne permettent qu'un faible accroissement de la productivité du travail par rapport à la culture pluviale des versants. Mais lorsqu'une bonne maîtrise de l'eau est acquise, il devient possible de pratiquer deux à trois cycles annuels de variétés de riz à fort potentiel, pourvu qu'elles bénéficient de techniques adaptées (riz « chinois »). La contrainte-travail limite cependant la superficie cultivée qui dépasse alors rarement un hectare par actif. En irrigation, avec fertilisation et désherbages chimique et manuel, les rendements peuvent atteindre 3 à 4 tonnes de paddy par cycle. Mais sans apport d'intrants, ce qui est le cas de la majorité, ils ne dépassent pas 2 tonnes. Dans ce cas, avec une superficie limitée à un hectare et un prix de vente qui varie entre 60 et 80 FCFA par kg de paddy, la rémunération demeure faible au regard du travail fourni (à peine plus de 200 000 FCFA par actif). Les paysans tentent d'y remédier en améliorant la valeur de leur production : si l'exploitation est proche d'un marché important et d'un moulin, la récolte est souvent décortiquée et vendue au détail par la femme du paysan. On obtient ainsi une valeur ajoutée supérieure de 75 % à celle du riz paddy<sup>(11)</sup>.

Beaucoup plus rarement, cet accroissement des revenus est obtenu par la mise en place de cultures maraîchères (choux, salades, oignons, concombres). Celles-ci sont cultivées en contre-saison (lorsque les prix de vente sont plus élevés et que les pluies ne risquent pas d'abîmer les cultures) et à la périphérie des principaux marchés, car la fragilité de ces produits et les volumes à commercialiser limitent les possibilités de transport. Il s'agit cependant d'une spécialisation qui requiert un savoir faire important et la mobilisation d'un capital qui est souvent hors de portée des paysans : le coût des engrais et des produits phytosanitaires varie entre 50 et 200 000 FCFA pour une

11. Le sac de riz paddy de 80 kg était acheté 5 000 FCFA en 1991-92 en bordure de route. En faisant décortiquer ce riz pour un coût de 1 600 FCFA (20 F par kg de paddy), on obtient environ 65 kg de riz blanc, qui pouvaient être vendus alors pour 160 FCFA/kg sur les marchés urbains de la région, soit un revenu de 8 800 FCFA par sac.

surface cultivée qui ne dépasse pas 0,5 ha. Mais au prix d'une prise de risque économique considérable, les cultures maraîchères permettent une valorisation sans équivalent de la main-d'œuvre familiale sur des surfaces très réduites. La productivité du travail mesurée dans les enquêtes varie alors entre 275 et 600 000 FCFA par actif (330 000 FCFA en moyenne).

Il existe donc de réelles possibilités d'accumulation pour les paysans qui ont un accès limité au foncier, mais celles-ci restent circonscrites aux bas-fonds proches des principaux marchés. Un certain nombre des paysans concernés sont d'ailleurs installés depuis peu sur le bas-fonds qu'ils exploitent et ont été amenés à se déplacer plusieurs fois auparavant, ce qui limite nécessairement les investissements qu'ils peuvent y réaliser. Le passage à un système de culture continue suppose par ailleurs un accès élargi à des sources de financement, au moins la première année, pour acquérir les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires, éventuellement herbicides) et payer la main-d'œuvre occasionnelle. En l'absence d'appui institutionnel, l'insertion dans des réseaux de crédit (à caractère « ethnique » ou par l'intermédiaire d'un grand commerçant) devient indispensable. Actuellement des dynamiques complexes se mettent en place autour des bas-fonds, entre les propriétaires fonciers, les détenteurs du savoir-faire technique et les détenteurs d'un capital. La récente dévaluation du FCFA, en entraînant une forte augmentation du prix du riz à partir de 1995 et malgré l'importante hausse intrants qui l'a accompagnée, va sans doute renforcer les stratégies d'appropriation et de mise en valeur des bas-fonds.

## **PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ AGRAIRE DANS LA RÉGION DE SASSANDRA**

L'une des clés de l'avenir pour une majorité de producteurs agricoles résidera dans leur capacité à mettre en place des systèmes de culture reproductibles, fonctionnant sur des surfaces réduites, et permettant le maintien de la fertilité des sols dans ses différentes composantes (matières minérales et organique, eau). Cette stabilisation doit concerner en premier lieu les cultures vivrières, à travers l'exploitation des bas-fonds et leur aménagement, mais aussi celle des friches courtes à *C. odorata*, en maintenant leur potentiel de fertilité tout en maîtrisant l'enherbement des cultures. Nous avons vu combien la pression foncière et la nécessité d'assurer leur survie immédiate peuvent pousser certaines catégories sociales à surexploiter ces milieux, au risque de provoquer des processus de dégradation irréversibles à moyen terme (savanisation, lessivage et érosion des sols). Un problème similaire de stabilisation et de reproductibilité se pose en ce qui concerne les cultures pérennes. La mise en place de systèmes diversifiés, adaptés à la disparition du « précédent forêt » et jouant de la complémentarité existant entre les différentes

cultures pérennes au niveau des calendriers d'entretien et de récolte, pose elle aussi de lourdes contraintes.

À défaut d'exercer un contrôle élargi sur le foncier, les paysans n'ont d'autre choix pour surmonter ces contraintes que d'évoluer vers des systèmes de production de plus en plus intensifs (visant à maximiser la valeur ajoutée obtenue à l'hectare). En l'état des marchés et du crédit, cette intensification ne peut porter que sur le travail. Par rapport aux conditions rencontrées en phase pionnière, cette évolution correspond à une forte baisse de la rémunération du travail paysan. Cette baisse est d'autant plus difficile à supporter que la rentabilité d'une grande part de l'investissement réalisé pour assurer la reproduction de l'exploitation (celui fourni pour mettre en place de nouvelles plantations) sera fort différée dans le temps (les délais d'entrée en production étant plus long). En définitive, les possibilités de réussir cette transformation des systèmes de production vont dépendre dans une large mesure de la capacité du paysan à se soumettre, lui et sa main-d'œuvre, à de très faibles niveaux de rémunération pendant plusieurs années (la maîtrise technique constituant un autre facteur limitant).

Pour évaluer cette capacité, il faut se référer au coût d'opportunité de la main-d'œuvre familiale et à la notion de « seuil de reproduction » (ou d'accumulation). Le seuil de reproduction correspond au niveau de rémunération que le paysan considère comme minimum pour assurer les besoins essentiels de sa famille. En-deçà de ce niveau, il sera tenté d'accroître à n'importe quel prix la productivité immédiate de son travail, parfois au détriment de son exploitation (surexploitation et épuisement des terres par exemple) et au risque d'entamer un processus de « décapitalisation » compromettant la reproduction de celle-ci. La valeur de ce seuil n'est pas immuable ni identique pour tous les secteurs de la population. Elle s'est notamment abaissée depuis la chute des prix du café et du cacao (suppression des dépenses autrefois considérées comme « incompressibles », comme celles de scolarisation et de santé ou celles qui sont consacrées aux funérailles, réduction des rations protéiques). Même si un nivellement par le bas a tendance à se produire, le niveau du seuil de reproduction demeure sans doute plus élevé pour les lignages autochtones ou les héritiers des premiers planteurs baoulé, qui ont privilégié la scolarisation et l'insertion en ville de leurs enfants, que pour les paysans d'origine soudanienne, dont la force de travail se reproduit en partie dans le village d'origine, à un moindre coût.

Il est bien évident que les groupes dont le seuil de reproduction est le plus bas sont les mieux placés pour entreprendre une intensification pouvant déboucher sur un processus d'accumulation. Pour les autres, les lignages autochtones aînés en particulier, il s'agit de jouer du contrôle qu'ils peuvent

exercer sur le foncier pour capter une force de travail gratuite. Mais les tentatives d'intensification, qui impliquent une consommation accrue de capital (intrants et salaires), risquent fort d'être affectées par le désengagement des structures d'encadrement (Palminindustrie, COCI, CIDV...) et le tarissement des sources de crédit provoqué par la crise caféière et cacaoyère. Dans ces conditions, la capacité à mobiliser l'épargne existante varie considérablement entre les différents groupes, dans la mesure où elle repose fréquemment sur des réseaux de type « ethnique » ou religieux. Ici encore, les Ivoiriens du Nord, Maliens, Guinéens et Burkinabé, qui ont souvent diversifié leurs activités vers le commerce ou les transport, semblent disposer d'un avantage sur les autochtones et les Baoulé, qui ont privilégié les stratégies d'urbanisation ou de capitalisation foncière et ne peuvent compter que sur la « solidarité » de parents installés en ville, déjà lourdement sollicités par ailleurs (notamment pour la scolarisation). À court terme, l'un des rôles fondamentaux de l'État et des institutions engagées dans le développement à l'échelle de la région sera de remettre en place des structures de crédit accessibles, en plus des formes classiques d'encadrement et de vulgarisation technique.

## BIBLIOGRAPHIE

- BROU (Y. T.), 1996. *Évolution de la pluviométrie et déforestation dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest ivoiriens*. Abidjan, Notes et travaux du GIDIS-CI n° 8, 26 p.
- CLOZEL et VILLAMUR, 1902. Recensement administratif de 1901, cité par SCHWARTZ (1993).
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1965. *Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire et population*, Abidjan, ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1976. *Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population*, 1975, Abidjan, ministère de l'Économie et des finances.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE, 1992. Recensement général de la population et de l'habitat, année 1988, 4<sup>e</sup> édition, Abidjan, ministère du Plan.
- DOZON (J.-P.), 1985. *La société bété. Histoires d'une « ethnie » de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala-ORSTOM, 367 p.
- GAUTIER (L.), 1992. Contact forêt-savane en Côte-d'Ivoire centrale : rôle de *Chromolaena odorata* (L.) R. King et H. Robinson dans la dynamique de la végétation, Thèse, Faculté des Sciences de l'Université de Genève, 268 p., multigr.
- IBO (G. J.), 1995. Genèse de l'économie de plantation ivoirienne. Le cas de Yao Appéla, *Cahiers d'Études Africaines*, 138-139, XXXV (2-3) : 541-562.
- LÉNA (P.), 1979. Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien. Thèse de troisième cycle à l'Université de Paris-X, 345 p., multigr.
- LÉONARD (É.), 1993. *Différenciation et reproduction des exploitations agricoles dans le Sud-Ouest ivoirien : une typologie des systèmes de production*, Abidjan, Orstom, centre de Petit-Bassam, 57 p., multigr.

- LÉONARD (É.), 1996. « Transformation et reproduction d'un système agraire pionnier en Côte-d'Ivoire : après la forêt, quelle agriculture ? » *Dynamiques des systèmes agraires. Cadrage, démarche, terrain, quoi de neuf ?* (C. Blanc-Pamard éd.), Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires (à paraître).
- LÉONARD (É.) et IBO (G. J.), 1992. *Colonisation agricole et gestion de l'espace agro-forestier : une proposition de réhabilitation de la forêt classée de la Niégré*. Abidjan, Orstom-SODEFOR, 16 p., multigr.
- LÉONARD (É.) et OSWALD (M.), 1995. « Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte d'Ivoire : responses to a predicted crisis ». *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply* (F. Ruf et P.S. Siswoputranto éd.), Cambridge, Woodhead Publishing Ltd : 125-150.
- LÉONARD (É.) et OSWALD (M.), 1996. « Une agriculture forestière sans forêt. Changements agro-écologiques et innovations paysannes en Côte-d'Ivoire », *Natures, Sciences, Sociétés*, IV (3) : 202-216.
- LESOURD (M.), 1982. *L'émigration baoulé vers le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire*, Thèse de troisième cycle à l'Université de Paris-X, 526 p., multigr.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES EAUX ET FORÊTS, 1984. *Annuaire rétrospectif de statistiques agricoles et forestières, 1900-1983*, Abidjan.
- PALMINDUSTRIE, 1991. *Rapport annuel d'activité 1990/91 de l'unité agro-industrielle de Bolo*.
- PILLET-SCHWARTZ (A.-M.), 1989. « Chronique d'une région en mal de décolonisation. La basse-vallée du Sassandra ». *Tropiques, lieux et liens*, Paris, Éditions de l'Orstom, Coll. Didactiques : 565-577.
- RUF (F.), 1987. « Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail ». *L'Agronomie Tropicale*, 42-3 : 218-232.
- RUF (F.), 1988. *Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne*. Thèse de troisième cycle à l'Université de Paris-X, 6 tomes, 1350 p., multigr.
- SCHWARTZ (A.), 1993. *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*. Paris, Editions de l'ORSTOM, Col. Études et Thèses, 490 p.
- SERVICE DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE, 1955. *Répertoire des villages de Côte-d'Ivoire, tome I, Abidjan, Territoire de la Côte-d'Ivoire*.